

COLLOQUE

AUTONOMIE, PRISE EN CHARGE : DE LA NÉCESSITÉ DE REVISITER LE SENS DU SOIN



Coût participant : 160€
(déjeuner compris)

Mardi 17 mars 2020 [9h00 - 16h30]

IMS - Hôpital Xavier Arnoz
Avenue du Haut-Lévêque, 33600 PESSAC

Public : tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire

Programme matin

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture du colloque

Yann Bubien, Directeur général - CHU de Bordeaux

09h30 Hâtons-nous de rendre l'autonomie populaire !

Cheminement éthique de l'injonction paradoxale au bon sens

Patrick Sureau, Philosophe, cadre formateur ergothérapeute - CHU de Bordeaux

10h45 Pause petit-déjeuner

11h15 Décider en situation clinique complexe : quelles limites cognitives et quels besoins ?

Philippe Barel, Chargé de projet Santé Qualité de Vie au Travail (SQVT) - Kiplite Expertise

Personnaliser les parcours et décloisonner les expertises : quelle approche pour répondre efficacement à la complexité des troubles fonctionnels (Troubles Musculo Squelettiques / Risques PsychoSociaux) ?

Xavier Blusseau, Responsable Recherche & Développement - Kiplite Expertise

12h30 Pause repas

Programme après-midi

13h30 De l'expérimentation à l'innovation : complémentarité et coopération des acteurs au profit de l'autonomie des personnes âgées

Marina Coutauchaud, Gériatre, Stéphanie Mosnier-Thoumas, Pharmacienne et Violaine Retailleau, Ergothérapeute - Unité

d'évaluation gériatrique pluriprofessionnelle dans la cité

Laurence Tuillon-Lassalle, Responsable - Plateforme Autonomie Sénior de Bordeaux

14h45 Table ronde :

Travailler autrement, ensemble au profit d'une prise en charge pertinente et inclusive

Pr François Alla, Service de Soutien Méthodologique et d'innovation en prévention - Pôle de Santé Publique, CHU de Bordeaux

Dr Denis Passerieux, Médecin généraliste, Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pays d'Albret - Labrit (40)

Représentant(e) des usagers

Représentant(e) Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers libéraux

Luc Durand, Coordonnateur général des soins et recherche en soins - Direction des usagers, des services aux patients et des partenariats innovants, CHU de Bordeaux

16h15 Conclusion

Luc Durand

Présentation du thème

Les transformations multiples du système de santé et des dispositifs associés (Organisations hospitalières, Plateforme Territoriale d'appui, Communautés professionnelles de Territoire de santé, intégration du numérique...) conjugués aux enjeux populationnels et territoriaux en terme d'accès aux soins, de prévention et de promotion de la santé (vieillesse de la population, parcours de santé des maladies chroniques, émergence des nouveaux métiers, place du patient, pertinence des soins) ont favorisé ou « imposé » la nécessité de réinterroger nos pratiques individuelles et collectives. De ce fait, nous pouvons y voir là l'opportunité d'une dynamique créative faisant l'émergence de nombreuses innovations tant sur le plan techniques mais également et surtout sur le plan humain.

A travers ce colloque, l'objectif est de partager à la fois, une réflexion sur la nécessité de comprendre ces divers changements pour favoriser les décloisonnements, les organisations pluri-professionnelles. Mais également, de permettre des retours d'expérience qui démontrent qu'il est possible et nécessaire de travailler autrement, ensemble, au profit d'une prise en soin de qualité, inclusive et tenant compte des besoins individuels, collectifs et territoriaux.

Comité d'organisation

Philippe Barel, Chargé de projet Santé Qualité de Vie au Travail – Kiplite Expertise

Xavier Blusseau, Responsable Recherche Et Développement – Kiplite Expertise

Nicolas Chanalet, Consultant formateur en stratégie et communication managériale

Marina Coutauchaud, Gériatre – Pôle de Gérontologie clinique – CHU de Bordeaux

Luc Durand, Coordonnateur général des soins et recherche en soins – Direction des usagers, des services aux patients et des partenariats innovants, CHU de Bordeaux

Fabrice Fernandez, Responsable pédagogique – CFPPS, CHU de Bordeaux

Patrick Sureau, Philosophe, cadre formateur ergothérapeute – CHU de Bordeaux

Stéphanie Mosnier Thoumas, Pharmacienne – Pôle de Gérontologie clinique – CHU de Bordeaux

Laurence Tuaille-Lassalle, Responsable de la Plateforme Autonomie Séniors de Bordeaux

Lieu du colloque

Hôpital Xavier Arnoz – Amphithéâtre
Institut des métiers de la santé (IMS)

Avenue du Haut-Lévêque
33604 PESSAC cedex

Secrétariat : **Alexandra URBAIN**

Tél : 05 57 65 65 86 – Fax 05 57 65 63 87

Mail : alexandra.urbain@chu-bordeaux.fr

Conditions d'inscription

Montant de l'inscription : 160 € (repas compris)

Pour les agents HORS CHU de Bordeaux : retourner le bulletin d'inscription avant le **10 mars 2020** au CFPPS par mail, fax ou courrier

Pour les agents CHU de Bordeaux : transmettre le bulletin d'inscription de formation habituel par voie hiérarchique avant le **10 mars 2020**

LES PLACES SONT LIMITÉES

Journée pouvant faire l'objet d'une prise en charge au titre de la formation continue.

Pour les colloques, nous ne délivrons pas de convocation.

Conditions de règlement

Pour les établissements HORS CHU de Bordeaux : la facture sera envoyée par le CHU de Bordeaux à l'établissement employeur ultérieurement.

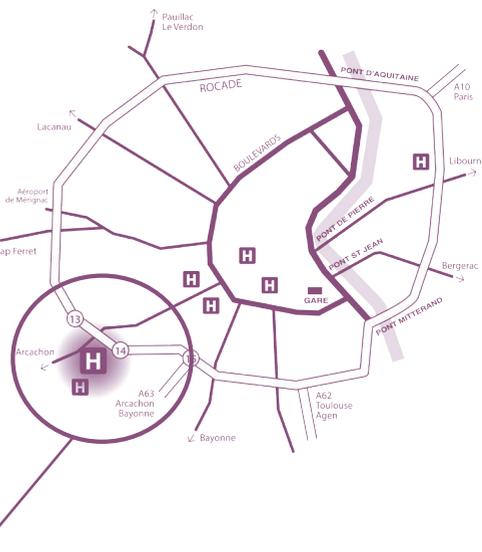
Pour les inscriptions à titre individuel : le règlement vous sera réclamé avec la convention.

Se rendre au colloque

Hôpital Xavier Arnozan
 Institut des Métiers de la Santé - IMS
 Avenue du Haut-Lévêque 33604 Pessac cedex
 Tél. 05 57 65 65 86 - Fax 05 57 65 63 87
 mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

VOUS VENEZ PAR LA ROUTE :

- **Depuis Bordeaux**
 Sur les boulevards Barrière de Pessac - Direction Arcachon - Après centre de Pessac, continuer jusqu'au carrefour de l'Alouette - aux feux, tourner à gauche. Direction hôpital indiquée - Faire 100 m. Tourner à gauche au feu et rentrer dans l'hôpital Xavier Arnozan.
- **Par la rocade : 2 sorties possibles - 13 ou 14**
 - > **Sortie 13** : Pessac centre, Pessac Alouette
 Direction Alouette - Aux feux, continuer, à 100 m à gauche. Est indiqué CHU Xavier Arnozan
 - > **Sortie 14** : Pessac Saige, Zone industrielle, Centres hospitaliers.
 Prendre la direction Alouette - Hôpital Xavier Arnozan
- **Par la A63**
 - > **Sortie Gradignan-Bersol** : Direction Alouette - Xavier Arnozan



Lignes de bus et de tram les plus proches

- 4** Bordeaux Saint-Louis <-> Pessac Magonty
 Arrêts "Xavier Arnozan" ou "France Alouette"
 Passage toutes les 10 mn"
- 36** Terre Neuves <-> Mérignac Domaine de Lucater
 Arrêt "France Alouette"
 Passage toutes les 30 mn"
- 44** Unitec <-> Pessac Candau
 Arrêts "France Alouette"
 Passage toutes les 30 mn"
- B** Berges de la Garonne / Bassins à flot <-> France Alouette
 Arrêt "France Alouette"
 Passage toutes les 15 mn"
- P** Parc-Relais de 150 Places
 Arrêt "Gare de Pessac"
- V** VCub - vélos en libre-service
 Arrêts "France Alouette" et "Hôpital Haut-Lévêque"

VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- Arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean
- > **Prendre le train, BORDEAUX-ARCACHON**, Arrêt : Gare de l'Alouette France à la sortie de Pessac
 Traverser le passage à niveau et suivre l'allée du Haut-Lévêque. à environ 200 m, vous arrivez à l'avenue du Haut-Lévêque. L'entrée de l'hôpital Xavier Arnozan se situe en face, légèrement à gauche.

VOUS VENEZ PAR LE BUS / LE TRAMWAY :

- **Par le centre ville de Bordeaux**
 - > **Prendre la ligne de bus Liane 4 direction MAGONTY**
 Descendre à l'arrêt Xavier Arnozan (entrée sur le site par la maison de retraite, avenue Pasteur)
 - > **Prendre le tramway : ligne B direction FRANCE ALOUETTE**
 Descendre au terminus France Alouette (entrée principale, avenue du Haut Lévêque)



BULLETIN D'INSCRIPTION

AUTONOMIE, PRISE EN CHARGE : DE LA NECESSITE DE REVISITER LE SENS DU SOIN

Mardi 17 mars 2020

Bulletin d'inscription à retourner avant le **10 mars 2020**
 Par mail alexandra.urban@chu-bordeaux.fr, fax 05 57 65 63 87 ou courrier
 CFPPS - Hôpital Xavier Arnozan - IMS - Avenue du Haut Lévêque 33604 PESSAC Cedex

COUT PARTICIPANT **160€**
 (repas compris)

PARTICIPANTS

1. Nom prénom : fonction :
2. Nom prénom : fonction :
3. Nom prénom : fonction :
4. Nom prénom : fonction :

PRISE EN CHARGE : A TITRE PERSONNEL

Adresse personnelle:

CP et Ville :

Tél. : N° de SS :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public avec la convention de formation.

AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

Etablissement :

Adresse :

CP et Ville :

Tél. :

Mail :

(de la personne en charge de la formation)

Cachet de l'établissement



www.chu-bordeaux.fr

